Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 28 (1966)

Heft: 8

Rubrik: Nouvelles des Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles des Sections

Section fribourgeoise

Extrait du rapport présidentiel présenté à l'assemblée générale du 21 mars 1966

Dans son rapport présidentiel, M. Hans Baechler rappelle tout d'abord le souvenir amer de l'année 1965 avec son été pourri, avec les réticences du Conseil fédéral à adapter les prix aux exigences du coût de la vie pour les producteurs, avec la fièvre aphteuse qui a décimé notre troupeau. Il faut, devant de tels coups du sort, de la volonté pour rester fidèle à sa vocation de paysan.

Le président rappelle ensuite la modification de la structure économique de notre pays et la régression constante du nombre de personnes employées dans l'agriculture. La paysannerie représentait, en 1800, les 5/6 de la population suisse. En cinquante ans seulement, la main-d'œuvre agricole a diminué de 200,000 hommes. Le paysan se sent ainsi de plus en plus dépendant des autres secteurs de l'économie. Les consommateurs eux-mêmes ne se rendent pas compte, souvent, que la part des denrées alimentaires ne représente plus que le 21 à 26 % de leur budget. Mais il faut remarquer que, malgré cette régression de l'importance de l'agriculture, le volume de la production a considérablement augmenté. la paysannerie a encore un rôle à jouer dans la compétition économique et qu'elle entend mettre à profit les moyens techniques, politiques et éducatifs qui sont à sa disposition.

M. Baechler remercie alors M. Paul Torche, conseiller d'Etat, qui a donné l'élan à une transformation fondamentale de nos structures paysannes. Le nombre des tracteurs agricoles augmente chaque année de 300 à 400: il y en a aujourd'hui quelque 5800 dans nos fermes fribourgeoises.

Cours et conférences

Nous avons organisé, au courant des mois de janvier, février, mars et avril 1965, 6 cours de deux jours chacun, pour enseigner les règles de circulation, les principes de prévention des accidents et rappe-

ler les prescriptions pour l'équipement des tracteurs et véhicules agricoles. Ces cours ont eu lieu dans les différents districts du canton de Fribourg et ils ont été organisés en entente avec le Service cantonal des automobiles, le Service cantonal de la prévention des accidents. Ils ont été fréquentés par plus de 400 jeunes gens et jeunes filles. Ils ont été suivis des examens pour l'obtention du permis de conduire les tracteurs agricoles. Nous profitons de la circonstance pour exprimer nos sentiments de très sincère reconnaissance à MM. les conférenciers, les sergents W. Schöpfer et Ch. Python du Service cantonal de la prévention routière, M. André Lippuner, conseiller technique en matière de machines agricoles, actuellement chef de la Station cantonale du machinisme agricole à Grangeneuve, ainsi qu'à MM. les experts du Service cantonal des automobiles. Ces MM. ont bien voulu, avec un dévouement remarquable, nous prêter leur précieux concours et donner à notre jeunesse rurale les connaissances de basse indispensables à tous ceux qui se mettent au volant d'un véhicule à moteur.

Nous avons rendu nos membres attentifs aux cours organisés par l'Association suisse dans les Centres de cours créés à Riniken, près de Brougg, pour la Suisse alémanique, et à Granges-Verney pour la Suisse romande. Malheureusement, le programme de l'automne 1965 a été perturbé par l'épidémie de fièvre aphteuse. Nous sommes très sincèrement reconnaissants à l'Association suisse de tout ce qui a été fait à l'intention des propriétaires de tracteurs pour réaliser, en un temps record, les Centres de cours de Riniken et de Granges-Verney. Nous souhaitons que les agricuteurs utilisent largement les merveilleuses possibilités de formation qui leur sont ainsi offertes pour l'utilisation et l'entretien de leur parc de machine.

Effectif des membres

Notre secrétariat a fait un très gros effort de recrutement de nouveaux membres. Il y a, dans le canton de Fribourg, plus de 4'500 propriétaires de tracteurs agricoles. C'est dire qu'il y a encore, dans chaque village, des agriculteurs qui ne font pas partie de notre Association. Cela est regrettable et nous entendons poursuivre ce qui a été fait jusqu'ici afin de toujours mieux grouper les forces. Le contact avec nos membres a été maintenu par l'envoi de plusieurs circulaires, communications et informations ainsi que par des articles publiés dans «Le Paysan fribourgeois». Nous remercions ici le Secrétariat agricole qui nous ouvre très largement les colonnes de son journal pour les publications que nous avons à faire.

Réunions et assemblées

L'assemblée générale de 1965 a eu lieu le 5 avril, à Fribourg. Les membres qui y ont pris part, malheureusement trop peu nombreux, ont eu la chance d'entendre une remarquable conférence de M. Jacques Rosselet, sur le problème de l'utilisation communautaire des machines agricoles et l'équipement moderne des exploitations.

Le Comité s'est réuni à 4 reprises pour s'occuper de la liquidation des affaires courantes, pour la mise au point des programmes d'activité et la gestion de l'Association.

Groupement des propriétaires et entrepreneurs de moissonneuses-batteuses

Ce Groupement, présidé par M. Louis de Buman, a poursuivi son activité fructueuse. Il s'est occupé notamment de fixer les prix et conditions pour la récolte des céréales. D'autre part, des cours techniques ont été organisés par l'Association suisse dans les Centres de Riniken et de Granges-Verney. Ils s'adressaient tout particulièrement aux propriétaires et conducteurs de moissonneuses-batteuses.

Service technique

Comme jusqu'ici, nous avons répondu à toutes les demandes de nos membres pour des expertises, contrôles, pour fournir des conseils, des renseignements et de la documentation d'ordre technique. Nous remercions M. Lippuner, notre conseiller technique, pour son dévouement et sa compétence.

Service juridique

Notre avocat-conseil a été, lui aussi, mis à contribution, à de nombreuses reprises, pour liquider les cas que notre secrétariat ne pouvait pas traiter lui-même. Nous remercions Me Remy, avocat, pour son amabilité et pour toute son activité.

Conventions

Les diverses conventions, ratifiées par l'Assemblée générale du 5 avril 1965, ont déployé leurs efforts dans l'intérêt de nos membres-adhérents.

Nous exprimons, là aussi, nos sentiments de vive reconnaissance aux différents partenaires de nos conventions, soit la FSA et ses sections régionales, l'Agence générale de la Mutuelle-Vaudoise, les Maisonsfournisseurs de carburants et lubrifiants, ainsi que les garagistes et ateliers de réparations qui font bénéficier nos membres de conditions de prix particulièrement avantageuses.

Remerciements

L'activité d'une organisation telle que la notre nécessite une collaboration effective avec les Autorités, les Institutions et Organisations fédérales, cantonales et régionales qui sont appelées à traiter des problèmes de l'agriculture. En terminant ce bref rapport, je voudrais dire nos remerciements et notre reconnaissance.

- envers les Autorités, le Département cantonal de l'agriculture, le Département cantonal de la police, MM. les Préfets des Districts, le Service cantonal des automobiles, le Commissariat cantonal de la circulation, le Service de la prévention routière, la Brigade de la circulation et la gendarmerie cantonale;
- envers la Fédération des Syndicats agricoles, pour la compétence et l'exactitude avec lesquelles elle assume les tâches de notre secrétariat;
- envers l'Association suisse des propriétaires de tracteurs, son Président, M.
 Schwaar et son gérant, M. Piller, ainsi qu'envers les diverses commissions;
- Nos sentiments de reconnaissance s'adressent également à l'Union des paysans fribourgeois, au journal qui nous est toujours très accueillant, à l'Institut agricole

de Grangeneuve, ses différents services, stations et sections;

- à MM. les membres du Comité et à MM. les membres de la Commission de vérification des comptes, pour le travail constructif qui peut être accompli dans un esprit de très aimable collégialité.
- Enfin, j'adresse à tous nos membres un remerciement particulier pour leur esprit de fidélité et de confiance envers notre Association.

Ce n'est qu'une agriculture moderne, consciente de son devoir, de son importance dans l'économie, instruite et capable de s'adapter aux circonstances changeantes, qui est en mesure de répondre aux exigences de notre époque.

C'est aussi par une cohésion et un regroupement de tous dans le cadre des organisations professionnelles que l'agriculture sera forte et parviendra à mieux se faire entendre et comprendre.

Section neuchâteloise

Assemblée générale

Cette dernière a eu lieu le 1er mars 1966 à Cernier. M. E. Schwaar, président, ouvre cette assemblée en remerciant les quelque 60 participants présents, tout en excusant M. Piller, gérant central, M. Jaquet, expert cantonal des automobiles, et M. F. Sandoz, directeur de l'Ecole d'agriculture, retenus par d'autres obligations.

De la partie administrative, rondement menée par le président, il ressort que l'effectif de la section (645 membres) va en progressant.

L'état financier, grâce à l'apport des ristournes sur les huiles commercialisées par la section, est excellent et est admis par l'assemblée. Il faut signaler la réélection du comité actuel et de son président pour une période de 3ans. Le président donne connaissance des activités de la section durant le dernier exercice. Elles ont porté, principalement, par la mise sur pied de 9 cours décentralisés concernant l'obtention du permis pour jeunes conducteurs de tracteurs. Grâce à la mise à disposition des locaux de l'Ecole d'agriculture et de son personnel, des cours d'entretien et de dépannage d'une durée de 3 jours ont pu être organisés et seront suivis par 43 participants. Les derniers cours se termineront à fin mars. Ils seront repris à la fin de l'automne, pour satisfaire aux demandes recues. Ceci montre bien l'importance toujours croissante qu'accordent les agriculteurs à leur formation professionnelle afin d'être à même d'entretenir leurs tracteurs avec un minimum de frais.

Cette assemblée se termina par la présentation d'un film traitant du travail persévérant accompli par les Hollandais pour gagner des terrains sur la mer afin de créer de nouvelles surfaces à la culture.

Nous encourageons les membres actuels à diffuser, auprès de leurs voisins et connaissances, les avantages procurés par la défense de leurs intérêts par l'entremise de l'Association suisse des tracteurs qui groupe, aujourd'hui, quelque 37,500 propriétaires de tracteurs, à se grouper et à faire partie de la section neuchâteloise.

H. Rossier



Deux assurances de bonne compagnie

La Mutuelle Vaudoise Accidents est l'assureur de confiance de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

Agences dans toute la Suisse